

REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR
UN DEBIT TEMPORAIRE**

Mairie de Louvetot
980 route du Bourg
76490 Louvetot

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : M. Mme
Nom : FOYER
Prénoms : Patrice
Profession ou qualité : Président du Comité des Fêtes
Adresse : 980 route du Bourg
 76490 louvetot
Association : Comité des Fêtes

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

catégorie 3 catégorie 4 (3)

Lieu : Stade de Foot

Du : 08/06/2025 à 08 heure(s) 00

Au : 08/06/2025 à 20 heure(s) 00

et Du : à .. heure(s) ..

Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) : La Foire à Tout

Fait à : Louvetot

Le : 26/05/2025

Signature,

ARRETE DU MAIRE N° 07-2025

Le Maire de LOUVETOT

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2 , L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3 , L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : M. FOYER Patrice

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 08/06/2025 à 08 heure(s) 00

au : 08/06/2025 à 20 heure(s) 00

du : à .. heure(s) ..

au : à .. heure(s) ..

à (5) : Stade de Foot

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le :

Le Maire,



(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné au demandeur à la gendarmerie à la préfecture à la mairie